



SOMMAIRE

Page 2

**Ils resteront dans nos mémoires
Pour l'augmentation
des pensions de retraite**

Page 4

**Le billet d'humeur
de Jean-Luc Valegeas**

Pages 3, 5, 6 et 7

**Assemblée générale de la section
du 24 avril 2023**

Page 8

**Le billet d'humeur
de Michel Fortin**

SOYONS TRÈS VIGILANTS !

La direction du groupe Sud Ouest vient d'annoncer un énième plan d'économies à la SAPEO qui lui a d'ailleurs valu, le 21 juin, une non parution, suite à une grève des journalistes. Ces derniers considèrent notamment mortifère l'annonce d'une baisse de la pagination couplée à une augmentation du prix du journal alors même que les ventes continuent de plonger.

Parmi les mesures envisagées par le patron, il y a la remise en cause de l'accord de garantie maladie avec la suppression de la compensation des 3 jours de carence en cas d'arrêt maladie. Pour le moment aucune réaction du syndicat SOM-CGT maison... *(Les journalistes ne sont pas concernés par cette mesure, cette compensation étant garantie par leur convention collective nationale).*

Parmi les mesures d'économies annoncées, il est également question de toucher à la prévoyance... Pas de précisions pour le moment mais la part entreprise dont bénéficient toutes et tous les retraités et qui a déjà été malmenée ces dernières années pourrait bien être dans le viseur des casseurs de statut social...

Malgré tout...



Le 15 juin, à l'appel des neuf organisations girondines de retraités, nous partîmes 120 de la place Gambetta et arrivâmes... 120 au Grand Théâtre.

C'est peu, mais ces 120 manifestants portèrent jusqu'au bout et avec détermination la revendication principale qui est la nôtre du rattrapage de nos pensions de retraite. Était-ce illusoire après la victoire claironnée de Macron pour sa « réforme » des retraites acquise dans des conditions indignes d'une réelle démocratie ?

La CGT est-elle défaite pour autant ? Non, car quoi qu'il en soit, sous les formes appropriées que détermineront les salariés, ce coup de force contre la majorité de la population continuera à être refusé. « La fin de l'histoire de cette réforme n'est pas écrite », a déclaré Sophie Binet, secrétaire générale de la CGT, qui entend bien resserrer les liens entre le syndicalisme retraités et la Confédération. En effet, ce sont les questions de l'emploi, des salaires ou des conditions de travail qui déterminent la qualité de vie et le vieillissement, mais aussi le montant et le niveau des retraites.

Lors de ces derniers mois de lutte pour la défense du droit à la retraite, des forces nouvelles se sont unies pour s'opposer à l'accaparement des richesses produites par l'activité humaine, qui doivent prioritairement financer et organiser la solidarité entre générations, indispensable au bien-être de tous.

En les livrant au marché capitaliste, Macron est au service d'une classe, en France et dans le monde, qui ne fonctionne que sur l'exploitation du plus grand nombre. Une classe pour qui seul compte le profit, avec des conséquences de plus en plus visibles et dénoncées : pauvreté, famine, conflits (source de profits encore), dérèglement climatique...

Pas question d'aller plus loin ici dans l'analyse de l'évolution du monde si ce n'est espérer que, pour l'affronter, les valeurs de classe et de masse resteront au cœur de l'action revendicative syndicale, comme elles ont mobilisé des millions de Français contre la réforme Macron. La responsabilité de tous les syndicats est de les maintenir, sans revenir à la pratique du « donnant-donnant » qui en fait est celle du « donnant-perdant » de négociations avec le gouvernement ou le patronat sans rapport de force du côté syndical.

En plus du « Livre bordelais retraités » et des infos de notre section, combien est indispensable aussi la lecture de « Vie nouvelle », le magazine de l'Union confédérale des retraités CGT, que nous recevons tous les deux mois. Pour penser et agir avec espoir, malgré tout.

Gabriel BULOT

Ils resteront dans notre mémoire



Jean GIREAU
(1928-2022)

Il était né en 1928 et c'est le 8 décembre 2022, avec ses enfants, sa famille, ses voisins et ses amis, que nous lui avons dit adieu au cimetière de Talence, ville où il a toujours résidé.

Ses parents habitaient place Saint-Projet, tout près du journal à l'époque « la Petite Gironde ». Il y rentra apprenti en 1943 en tant qu'apprenti typographe, en même temps que François Lacoste avec qui il était très lié. [Ce dernier devint secrétaire du Syndicat du Livre de Bordeaux, poste qu'il occupa avant de prendre des responsabilités nationales à la Fédération du Livre, et que les plus anciens d'entre nous ont bien connu.]

À la Libération, le journal devint « Sud-Ouest », où il s'épanouissait, y devenant un metteur en pages chevronné. Jeune homme il a fréquenté la Page Blanche où il pratiquait assidûment la pelote basque. Il n'aimait pas beaucoup les situations conflictuelles, mais il était tou-

jours là pour défendre les intérêts de la profession avec le Syndicat du Livre auquel il resta fidèle jusqu'à son décès, à 94 ans.

A la retraite, après le décès précoce de son épouse, il occupa son temps entre ses trois enfants et petits-enfants et les parties de pétanque.

Malgré son âge avancé et plusieurs hospitalisations, il résidait toujours chez lui. Ses enfants se relayaient tous les jours depuis des années pour qu'il puisse en être ainsi jusqu'à la fin. Son voisin mitoyen, Henri Lara, également ancien du journal, veillait amicalement sur lui.

Nous tenons à rendre hommage à Jeannot pour son engagement sans faille au Syndicat. Il fait partie des exemples à suivre.

Gabriel BULOT

(qui remercie son frère, Bruno, également typographe, pour sa participation à cet hommage).

Deux de nos camarades adhérents de la section ont été également touchés par le décès de leurs proches. Il s'agit de :

- **Gérard GUIVERNAU**, dont l'épouse **Christine** est décédée au tout début du mois de juin. Christine était bien connue des camarades du journal pour avoir été pendant plusieurs années la gardienne de « Plume au vent ».

- **Jean-Philippe RAUZET**, dont l'épouse **Muriel** est décédée au mois de juin 2023.

A nos deux camarades et à leurs familles, la section des retraités présente ses plus sincères condoléances.

Pour l'augmentation des pensions

Ce 15 juin, à l'appel des 9 organisations de retraité(e)s, des manifestations étaient organisées dans tout le pays pour dénoncer les effets de l'inflation sur les pensions et exiger leur augmentation.

Dès les premiers mois de 2022, l'énergie dans son ensemble et les carburants ont enregistré de très fortes hausses ainsi que l'alimentaire. Pourtant, MACRON et le gouvernement BORNE n'ont décidé d'accorder seulement que 4 % en juillet et les retraités n'en ont vu la couleur qu'en septembre ! Quand dans le même temps les prix des produits frais, légumes, fruits, viandes prenaient leur envol allant jusqu'à + 14 % pour le poisson.

Pour les complémentaires, l'AGIRC-ARRCO a concédé péniblement une revalorisation des pensions de 5,12 %, tardivement en novembre 2022 et, ironie, dont 0,1 % au titre de rattrapage de 2021. Selon l'INSEE l'inflation pour l'ensemble de l'année 2022 a



été de 5,2 % et les ménages (dont la personne de référence à plus de 60 ans) ont subi la plus forte hausse de prix (+ 5,8 %).

C'est de fait une perte de 1,8 % de capacité à vivre que les retraité(e)s ont perdu en 2022 ! A laquelle s'ajoutent désormais les 2,9 %

d'inflation des 5 premiers mois de l'année 2023. Pire, depuis 2013 c'est l'équivalent de 2,8 mois de pension de retraite volatilisé !

À cela s'ajoutent le manque de services publics de proximité et un système de santé dégradé.

Faisons entendre notre colère pour exiger l'augmentation des pensions et du pouvoir d'achat, l'amélioration du système de santé et la défense de la Sécurité sociale notamment par l'arrêt des exonérations des cotisations patronales et le retour à des services publics de qualité.

Bertrand BERNARD

Assemblée générale de la section des retraités

24 avril 2023 - Chalet de la CMCAS du stade Brocas



38 camarades sont présents et 15 ont envoyé un pouvoir

Après avoir été désigné président de séance, Jean-Luc VALEGEAS a donné lecture de l'hommage aux disparus des trois camarades décédés depuis mai 2022. A l'issue de cette lecture, une minute de silence a été observée par l'assemblée.

Avant de passer à l'ordre du jour, le président de séance a souhaité exprimer un certain nombre de choses via un billet d'humour que nous publions en page 4.

RAPPORT D'ACTIVITÉ ET INTRODUCTION AU DÉBAT

(présenté par Serge AUDONNET)

Cher(e)s camarades

Notre dernière assemblée générale s'est tenue le 25 mai 2022. Après les effets du Covid 19, nous reprenons cette année le calendrier presque habituel de notre assemblée générale annuelle prévue initialement le 15 mars mais que nous avons dû reporter en raison de l'appel à une nouvelle journée d'action contre la réforme des retraites.

Suite à notre précédente assemblée générale, c'est le 14 juin 2022 que le bureau s'est réuni pour élire le secrétariat de la section. Serge AUDONNET, secrétaire; Philippe SAPHORES, secrétaire-adjoint en charge du suivi des abonnements à "Vie Nouvelle"; Philippe CRUCHON, trésorier; Bertrand BERNARD, en charge de la coordination de l'organisation de l'assemblée générale annuelle de la section et de la relance de la journée René-Faure. Par la suite, le bureau de la section s'est régulièrement réuni : 5 juillet, 31 août, 7 octobre, 8 novembre, 15 décembre 2022, puis 17 janvier, 6 février et 3 avril 2023.

Activité statutaire.

Nos élus à l'UFR (Audonnet/Valegeas) ont pu participer aux réunions du Conseil national de l'UFR des 8/9 juin, 22/23 novembre 2022 et 21 et 22 mars 2023. Ces réunions se sont tenues en présentiel mais la visio restait possible pour les camarades ne pouvant se déplacer. Ils ont également participé aux réunions de bureau, beaucoup plus fréquentes dorénavant en raison de l'utilisation quasi systématique de la visio. Le Comité de rédaction du journal "Ensemble" est également réalisé en visio. A noter que depuis le numéro 106 d'"Ensemble", paru fin mars 2023, Serge Audonnet succède à Michel Burguière dans la mise en pages du journal de l'UFR.

Nos élus à l'USR de la Gironde (Philippe Cruchon et Bertrand Bernard) ont été reconduits dans leurs responsabilités au Comité départemental, suite au Congrès de l'USR tenu les 20 et 21 octobre 2022. A cette occasion Bertrand a été élu trésorier-adjoint de l'USR.

Après avoir été mandaté au congrès de la Filpac en avril 2022, Bertrand a été mandaté pour participer au 53e Congrès confédéral de la CGT qui s'est tenu à Clermont-Ferrand du 27 au 31 mars 2023 et qui a abouti à l'élection d'une secrétaire générale, Sophie BINET. Témoin d'un congrès pas comme les autres, il pourra, si vous le souhaitez, répondre à vos questions sur ce qui s'est passé.

Autres activités.

Le bureau de la section a appelé ses adhérents à participer à toutes les manifestations organisées par la CGT ou des intersyndicales que ce soient des manifestations spécifiques concernant les retraités ou en solidarité avec les actifs.

Depuis notre précédente AG, relativement récente, la section a publié deux numéros du "Livre bordelais" des retraités (juin et décembre 2022).

"Rive gauche/rive droite".

Bien que tous les textes devant paraître dans le tome 3 de "Rive gauche/rive droite" (1980-2009), ne soient pas finalisés, Christian François commence à travailler sur la mise en page. Ce tome 3 devrait comporter deux volumes dont un, plus particulièrement consacré à la Page Blanche et aux différentes activités sociales développées par le Comité d'entreprise. Il devrait également contenir un florilège de photos et d'images relatant les événements de la vie sociale et syndicale à Sud Ouest au cours de cette période.

Introduction au débat.

Voici quelques points que nous vous proposons de porter au débat et qui ne sont évidemment pas limitatifs :

Guerre en Ukraine et en Palestine

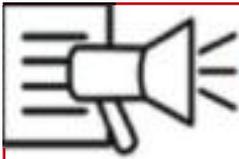
Nous avons évoqué ces questions lors de notre précédente assemblée. Après plus d'une année de conflit, les choses n'ont fait qu'empirer. En Ukraine, la guerre déclenchée par Poutine s'intensifie avec un risque d'escalade évident exacerbé par la livraison d'armes de plus en plus nombreuses et sophistiquées à l'Ukraine.

Les usines d'armement tournent à plein régime et cela ne peut pas être de nature à nous rassurer pour l'avenir. Les marchands de canons font leur beurre et inondent d'armes en tout genre un pays frontalier de l'Europe.

Bien sûr, on veut nous rassurer en nous expliquant que ce sont des armes pour se défendre... Comme si ces mêmes armes ne pouvaient pas permettre d'attaquer et devenir la cause d'un embrasement.

Quant aux Palestiniens, aujourd'hui encore plus qu'hier sous le joug d'un gouvernement israélien d'extrême droite, il sont peu à peu ghettoïsés dans leur propre pays. **[SUITE PAGE 5]**

Assemblée générale de la section des retraités



le billet d'humeur de
Jean-Luc Valegeas

Mes chers camarades,
je ne vais pas vous dire aujourd'hui ce qu'il faut dire ou ce qu'il faut penser, je vais simplement vous faire part de ma réflexion sur ce qui se passe actuellement en France et qui nous impacte à tous, femmes ou hommes, jeunes ou vieux.

Je ne dis pas que j'ai raison en tout point et je vous invite donc, à vous poser des questions et tenter de comprendre ce qui nous arrive et quelles seront les conséquences dans un avenir à quatre ans et plus.

Rien n'arrive fortuitement, il n'y a pas chez nos gouvernants d'idée subite qui les prennent un matin en se réveillant. Généralement ce qu'il nous ponde est le fruit d'une lente maturation.

Par exemple, il faut savoir qu'en 2022 les candidats au concours d'entrée à l'Institut National du Service Public (INSP) qui est l'ancienne ENA, devaient répondre à une question d'actualité (comme par hasard).

Elle était ainsi libellée : Pourquoi, au regard des enjeux des finances publiques, il faut réformer les retraites ? est-ce que c'était de la prémonition ? Pour ma part je ne le crois pas.

Pour répondre, ils ont employé le vocabulaire qui est le leur pour sortir ceci : Il faut d'abord privilégier les mots clés et les idées simples pour ne pas dire simplistes : qui dit vieillissement de la population dit dégradation du ratio actifs/retraités (en passant évidemment sous silence la productivité qui a augmenté).

Ensuite, poser la problématique : et cela est facile, puisque depuis des mois voire des années on lit ou on entend parler d'« une hausse de l'âge minimal de départ à la retraite, une modification du calcul de la pension en prenant en compte tous les semestres ou, aussi, qu'une diminution des pensions pourraient être envisagées ».

Et ils terminent par un balancement circonspect pour faire croire qu'ils ont réfléchi à plusieurs solutions : « plusieurs leviers sont envisageables », « Une hausse de la capitalisation participerait d'une augmentation des inégalités »

Et enfin un brin d'humanisme et un peu de baume pour faire passer le reste, car un décideur ne doit négliger ni la santé des seniors ni le trou de la sécu d'où : « allonger la durée de cotisation nécessite une meilleure prévention afin d'éviter une hausse des accidents du travail et des maladies professionnelles qui pèseraient sur les comptes sociaux ».

Ceci posé il ne reste plus qu'à y ajouter quelque verbiage et de conclure : « La réforme est nécessaire pour répondre aux enjeux de soutenabilité, égalité et lisibilité des finances publiques dans un contexte dégradé des finances des administrations publiques, l'endettement de la France atteignant 114,5 % du PIB et plus de 2 900 milliards d'euros ».

Comme on peut l'entendre, c'est froid, c'est mal écrit, c'est cynique, mais c'est cela qu'ils apprennent et c'est cela qu'ils nous servent. C'est cela leur pédagogie.

La résignation présentée comme seule position réaliste face à un présent trop complexe est une arme au service du pouvoir et du maintien de l'ordre. Mais l'ensemble de la population jeunes, actifs, retraités poussés par la prise de conscience des dangers qui pèsent sur nos têtes, tant au plan de la planète qu'au niveau des difficultés de vivre au quotidien, semble aujourd'hui traversé par le refus des mesures imposées et le



désir d'imaginer un autre monde à vivre.

A chaque réforme des retraites, le gouvernement délimite un cadre de discussion qui laisse dans l'ombre les enjeux réels et décisifs (les profits et la capitalisation). Le système créé en 1946 donnait aux salariés eux-mêmes et pas à l'Etat, la direction des caisses de Sécurité sociale.

Depuis le capital n'a eu qu'un but et une seule obsession : reprendre ce pouvoir. Nous en voyons aujourd'hui les effets puisque

avec ses articles 49-3 et 47-1 la Constitution permet d'imposer les textes budgétaires et limiter le temps du débat parlementaire.

M^{me} Borne a décidé de s'en prendre aux retraites, en se servant du véhicule législatif de la loi de financement de la Sécurité sociale, afin de reprendre en main cette Sécurité sociale et cela par le biais d'un dispositif instauré en 1996 par Juppé. Car il a toujours paru scandaleux aux élites politiques, administratives et économiques que le monde du travail dirige une institution et une masse d'argent aussi considérable.

Quelques semaines après l'accession de Macron au pouvoir, l'actuel président de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale déclarait : « Objectivement, les problèmes de ce pays impliquent des solutions favorables aux hauts revenus ». S'en suivront les déclarations de Macron sur le ruisellement.

Le président de la République se gargarise de son « courage » lorsqu'il veut convaincre le pays que la réforme des retraites est nécessaire. Il parle de justice et de nécessité, tout en sachant pertinemment que les principales victimes sont les classes populaires et dans celles-ci les femmes en priorité. Il sait bien aussi que la remise en cause des conquits sociaux épargnera surtout le capital. Il veut obliger les salariés à 2 années supplémentaires de service de travail obligatoire.

Pourquoi veut-il cette réforme qu'aucune urgence n'appelle ? Tout simplement pour alléger le poids des dépenses de retraite dans l'économie nationale et puisque baisse des pensions il y aurait, il veut ainsi inciter les salariés qui le peuvent à se faire par eux-mêmes une retraite par capitalisation. Les assureurs sont déjà prêts et les fonds de pension aussi. Ce projet est tellement sordide que même certains médias les mieux disposés envers le pouvoir ont dû, provisoirement, se faire discrets.

Macron n'a aucun souci, il a expliqué en décembre dernier « En 2027 je ne serai pas candidat, je ne serai donc pas comptable de ce qui arrivera ». Il ouvre, de fait, un boulevard au RN, qui, je le rappelle, fait semblant de soutenir les travailleurs, mais ne manifeste jamais contre la réforme. Le RN se contente de quelques paroles mais jamais de faits en faveur des salariés.

Avec ce passage en force, Macron veut conquérir ses galons de réformateur et ainsi se recaser sans problème comme dirigeant d'une banque d'affaires internationale, celles-là mêmes qui l'ont fait élire et à qui il renvoie l'ascenseur.

Heureusement nous sommes des millions à contester le bien fondé de ces mesures et nous allons continuer à le faire jusqu'au retrait de cette loi, car un grand mouvement social ne se contente jamais de pousser des revendications. Il porte en lui, à la face du pays et de ses gouvernants, une aspiration collective et profonde à changer la vie.

Assemblée générale de la section des retraités

24 avril 2023 - Chalet de la CMCAS du stade Brocas

(SUITE DE LA PAGE 3) Ils sont voués à une sorte de disparition organisée sciemment par des dirigeants qui déshonorent l'Histoire de leur peuple si lourdement martyrisé au cours de la Seconde guerre mondiale.

Réforme des retraites

C'est toujours un sujet de pleine actualité. Le président réélu impose une réforme des retraités injuste et injustifiée qui est de fait un véritable retour en arrière de 40 ans. Pour quelles véritables raisons :

- Tout d'abord les "encouragements" européens

Il s'agit de répondre à l'"encouragement" de Bruxelles à réformer le système de retraite français. Comme elles le font souvent conformément à leur conception très libérale de la politique sociale et économique, les instances européennes ont émis en 2019 des recommandations en vue, prétendent-elles, de corriger des déséquilibres macroéconomiques. C'est la période au cours de laquelle Macron a essayé de nous imposer sa retraite par points. Mais même si certains analystes politiques cherchent à minimiser le poids des engagements de la France suite au plan de relance européen de 2021, il n'en reste pas moins que l'engagement est repris dans le plan national de relance et de résilience français soumis à la Commission européenne en 2021 où il est écrit que "les investissements permis par le plan de relance européen seront accompagnés de réformes destinées à en accroître l'impact et à soutenir également le potentiel de croissance. Ainsi, entre autres, les réformes engagées amélioreront l'efficacité de la politique du logement, du marché du travail et de l'assurance-chômage, et, lorsque les conditions le permettront, du régime des retraites ».

De fait, la conception très libérale de Macron en matière de politique économique et sociale s'est donc trouvée en parfaite harmonie avec ses homologues européens. Car, nous savons tous que la réforme engagée aura pour effet d'entraîner l'augmentation exponentielle de la retraite par capitalisation du moins pour celles et ceux qui pourront se la payer. Et ça, c'est pile poil dans les gènes de Macron et de ses amis financiers à qui il doit tant.

Le temps des arguments fallacieux

Pour faire passer sa réforme rétrograde, Macron et ses soutiens n'ont pas hésité à avancer des arguments qui se sont avérés au fil du temps être purement et simplement des mensonges.

- une réforme porteuse de justice et de progrès social dicit la Première ministre et le ministre du Travail. En fait le gouvernement prétend qu'avec sa réforme il n'y a aucun perdant alors que l'âge de départ à la retraite recule de deux ans. Tout cela parce qu'il part du principe que sans sa réforme, les pensions baisseraient. En effet ce gouvernement ne conçoit pas d'augmenter les dépenses de retraite malgré l'augmentation du nombre de retraités dans le pays. C'était déjà un des points qui fondait le projet de retraite à points de 2019.

- la mesure concernant les petites retraites à 1 200 euros a permis de débusquer les non-dits du discours gouvernemental comme d'ailleurs la complaisance de la plupart des media. Et non, il ne s'agit absolument pas d'un minimum de 1 200 euros de pension pour toutes et tous mais pour celles et ceux qui auront une carrière complète au SMIC (43 ans) et à temps plein... La supercherie est dévoilée.

- Le coup de la « faillite » pour effrayer le bon peuple et faire passer tous les opposants à la réforme pour des irresponsables prêts à ruiner le pays. Des déficits caricaturaux, volontairement exagérés, cumulés entre eux à coup de milliards et ne tenant aucun compte des recettes équivalentes. C'est de la manipula-

tion d'autant plus facile à utiliser que le citoyen lambda n'a souvent pas les éléments pour juger.

- Le problème posé par la démographie

qui n'est pas nouveau (rappelons qu'il existe depuis plus de 40 ans). Nous ne sommes pas passés d'un coup de 3 actifs pour un retraité à 1,7 actif pour un retraité.

La situation a été contenue par une hausse des cotisations sur les salaires (souvent contre l'avis du patronat) mais pourtant aujourd'hui, bien que très modérée, serait de nouveau nécessaire et par des réformes votées (souvent contre l'avis de la CGT). N'oublions pas que le rapport actifs/retraités n'est qu'un élément du système par répartition. Celui-ci repose également sur l'idée que la progression de la productivité et des salaires permet d'amortir le vieillissement de la population. D'où l'importance de l'augmentation des salaires et leur indexation. Et comme par hasard, le gouvernement de Macron y est opposé.

- La question de la retraite des femmes est également emblématique des mensonges et contradictions du gouvernement. Aujourd'hui, l'évidence s'impose : le décalage de l'âge légal de départ de 62 à 64 pénalise davantage les femmes et renforce les inégalités. Non seulement les femmes partiraient toujours plus tard que les hommes et en plus elles perdraient une partie des avantages liées à la maternité et à l'éducation des enfants. Le gouvernement tente de renvoyer ce débat sur la refonte des « droits familiaux », à plus tard... Comme si cela ne devrait pas faire partie intégrante d'une réforme digne de ce nom.

Un pouvoir arrogant

Le gouvernement, le président de la République, les députés, les sénateurs ont refusé d'entendre, d'écouter, les millions de grévistes, de manifestants, dont de très nombreux retraités, qui, depuis le 19 janvier, expriment en masse leur refus de cette réforme. Un mouvement social inédit, à l'appel de toutes les organisations syndicales est soutenu par 90 % de l'opinion publique. La chance et le drame du pays c'est que les citoyennes et citoyens, salarié.e.s, et fonctionnaires se sont aperçus des contre-vérités, en même temps qu'ils ne se découvraient aucune appétence pour travailler dans des organisations où ils se sentent très souvent indésirables dès 55 ans.

On ne peut pas prédire ce qui va se passer maintenant. Le passage en force de cette réforme est une réalité mais le rejet reste aussi une réalité. L'arrogance du pouvoir et plus particulièrement celle de Macron va radicaliser un peu plus une partie de l'opposition de la rue avec tous les débordements inévitables que cela va entraîner. Le gouvernement le sait et on peut même dire qu'il le souhaite pour pouvoir justifier encore davantage répression et autoritarisme. Et devinez qui se tient prêt à profiter de cette situation ?



Assemblée générale de la section des retraités

24 avril 2023 - Chalet de la CMCAS du stade Brocas

La situation politique

Lors de notre précédente assemblée générale nous étions à la veille du second tour des Législatives. Le résultat ne fut pas celui espéré. Le gouvernement et le parti macroniste, même s'ils ont perdu la majorité absolue, peuvent s'appuyer sur leurs alliés de droite et du centre. Quant à l'extrême droite, elle a fait une entrée en force dans le parlement avec 94 député(e)s. Cette situation vient s'ajouter à la montée des partis d'extrême droite, notamment en Europe, ce qui n'est pas du tout de bonne augure pour l'avenir et rappelle une des périodes la plus noire de notre Histoire.

Bulletin de pension

Sur proposition de notre camarade Guy Delmas, secrétaire de la section des retraités de la papèterie de Tartas, nous avons pris le décision au niveau de l'UFR-FILPAC et du Comité régional Aquitaine de faire étudier par notre avocat (Me Buruoa) la possibilité de porter cette situation discriminatoire devant les tribunaux au nom de l'égalité devant la loi. Notre avocat a fait une première partie du travail et nous sommes en attente de l'avancée de ce dossier dans les sphères confédérales des retraités CGT.

Le XXIII^e congrès du syndicat du Livre de Bordeaux

Un certain nombre d'entre vous ont assisté le vendredi 3 mars à ce congrès pour lequel la section des retraités avait de nombreux mandats proportionnellement à son nombre d'adhérents (environ un tiers du nombre total de syndiqués).

Pour résumer disons que ce congrès a connu au fil de la journée une quarantaine de présents et mandatés. Si les imprimeries de Labeur et les retraités étaient bien représentés, ce fut moins le cas pour la presse où seuls 5 camarades (dont François Pasqualinotto et Philippe Granet ici présents), ont assisté au congrès.

Inutile de revenir dans ce rapport introductif sur les différends qui opposent les dirigeants de la section SOM CGT du journal non seulement à la section des retraités mais également au syndicat de Livre de Bordeaux ou à la Fédération à qui ils considèrent n'avoir aucun compte à rendre. Ils n'ont donc pas participé au Congrès de leur propre syndicat après avoir démissionné en 2018 de leurs mandats de membres de la commission exécutive.

Ce congrès a pris la décision de travailler à rétablir le fonctionnement normal de cette section syndicale et de faire une démarche d'information auprès des syndiqués qui sont adhérents au syndicat du Livre de Bordeaux, comme nous le sommes toutes et tous ici. Le secrétaire



général du syndicat rendra compte de l'avancée de ces décisions à la nouvelle commission exécutive élue le 3 mars.

Le XII^e Congrès de l'UFR-FILPAC

Il aura lieu du 22 au 26 mai 2023 au domaine de Pelvezy, en Dordogne. En plus des membres sortants du Conseil national, notre section y aura quatre mandatés.

Sont dores et déjà inscrits : Bertrand BERNARD, Alain THEUX, Jean-Louis CREVY, Jean-Pierre AUGOT, un nouvel adhérent de notre section et peut-être Philippe SAPHORES si ses problèmes de santé sont résolus d'ici le congrès.

RÉSUMÉ DES DÉBATS

Jean-Louis MENSAN constate que le patronat est souvent le grand absent de nos écrits. On ne les entend pas ou peu. Le combat devient politique avec les déclarations de plus en plus provocatrices de Macron. On découvre que ministres et députés sont aussi actionnaires de multinationales et de fonds de pension et que bien entendu ils sont contre la taxation des super profits.

Gabriel BULOT évoque ce qui se passe à Mayotte qu'il compare à une "rafle". Les media ne l'ont pas occulté même s'ils en ont parlé tardivement. Cette situation préfigure un racisme et Darmanin cherche à se placer pour son avenir politique. Quant au patronat, il a toujours dit qu'il ne veut plus un centime de cotisation sur le social.

Pierre MILON parle de l'augmentation des salaires en Allemagne annoncée ce jour.

Jean-Luc VALEGEAS ajoute qu'il se passe aussi des choses intéressantes en Espagne et au Portugal.

Bertrand BERNARD dit qu'en Allemagne, il y a aussi eu des grèves.

Pierre NEYT se demande ce que l'on peut attendre du second RIP soumis au Conseil constitutionnel. Il rappelle que Macron prétend que c'est un bon outil démocratique mais à l'évidence uniquement sur les sujets et questions qu'il choisit.

Alain THEUX parle de l'unité syndicale et appelle à ne pas faire preuve de naïveté au vu de ce qui a pu se passer auparavant sur les retraites, la loi Travail, etc.

Jean-Luc VALEGEAS pense que nous devons tout faire pour garder l'unité actuelle. La base CFDT est remontée et on peut espérer une continuité.

Jean-Louis MENSAN rappelle les paroles de Sophie BINET qui, parlant du 53^e congrès a noté que les débats étaient houleux et constaté notre capacité à être plus prompts à se taper dessus entre syndiqués que contre le patronat.

François PASQUALINOTTO constate que nous sommes amenés à faire plus de politique que de syndicalisme. Au regard de l'ensemble des problèmes posés, de la résignation ambiante, comment refaire du syndicalisme sachant qu'il y aura toujours des aspects politiques. Il se dit inquiet de l'avenir du mouvement syndical. Cela devrait être un grand mouvement citoyen regroupant toutes nos catégories.

Bertrand BERNARD, qui a assisté au 53^e congrès, indique que cela était tendu dès le premier jour notamment en raison de l'attitude très dogmatique de la tribune, laissant penser que tout était bouclé d'avance. Le document d'orientation a été voté à la majorité mais la plus petite majorité connue dans un congrès de la CGT.

Gabriel BULOT dit qu'il n'était pas au congrès. Il constate qu'il y a eu une difficulté réelle de consensus mais qu'il ne faut pas mettre en avant que les aspects négatifs.

Assemblée générale de la section des retraités

24 avril 2023 - Chalet de la CMCAS du stade Brocas



Infos sur la presse

François PASQUALINOTTO indique que nous sommes dans la continuité des divers plans de départ. Il évoque des problèmes à « La Provence », et dans le groupe EBRA.

Concernant PAU, il semble que le seul objectif de lutte soit le recul de l'échéance de la fermeture de l'imprimerie qui d'avril 2024 passerait à juillet 2025. Il évoque également la prorogation des mandats des élus à « Sud Ouest » jusqu'en novembre 2024 (16 mois), ce qui pose pour le moins des interrogations d'autant qu'il semble s'agir d'une demande de la direction de l'entreprise, ce que confirme Philippe GRANET.

Mario CIONA dit qu'il est étonnant qu'une telle décision de prorogation soit envisagée par des élus qui ne cessent de clamer leur intention d'en finir avec leurs mandats voire de démissionner.

Infos sur le labeur

Mario CIONA parle de la lutte menée tout au long de l'année 2022 pour tenter d'obtenir le maintien de la papèterie de Bègles qui s'est heurtée au refus du patronat et du faible soutien des politiques. Pour autant, le projet de création d'un centre de formation des métiers du papier semble en bonne voie.

Il évoque également l'entreprise SO LABEL (entreprise comprenant 17 unités) dont le patron a décidé de fermer celle de La Réole, précisément là où se trouve la seule représentation syndicale CGT dans son groupe. Il cite également le groupe Verpack avec la mise à pied du délégué syndical.

Il informe que le syndicat maintient son niveau d'adhésion dans le labeur et les activités diverses. Par contre, le nombre d'adhérents dans la presse continue de chuter.

Le rapport financier et celui de la commission de contrôle

Philippe CRUCHON indique que nous sommes à 138 adhérents

(142 l'an dernier) et que la section est à jour de ses reversements statutaires.

Sylvie ROSINA lit le rapport de la commission de contrôle réunie le 6 mars dernier qui demande à l'assemblée générale de donner quitus sur les comptes 2022.

L'assemblée vote ce quitus à l'unanimité.

Candidatures et renouvellement du bureau et de la commission de contrôle

L'ensemble des 13 membres du bureau et des 5 membres de la commission de contrôle sont reconduits à l'unanimité.

Le bureau reconduit à l'unanimité par l'assemblée (vote)

Serge AUDONNET, Philippe BARON, Bertrand BERNARD, Gabriel BULOT, Philippe CRUCHON, Michel FORTIN, Jean-Louis MENSAN, Jean-Pierre MÉRIL, Christian RENAUD, Michel RIVET, Philippe SAPHORES, Alain THEUX et Jean-Luc VALEGEAS.

Après un vote à main levée, le bureau est élu à l'unanimité.

La commission de contrôle reconduite à l'unanimité (vote)

Sylvie ROSINA, Michel ARQUEY, Mario CIONA, Alain PEYROU et Yves SAINT-GERARD.

Elections du secrétariat de la section

Le bureau s'est réuni le mercredi 10 mai et a élu le secrétariat à savoir : Serge AUDONNET (secrétaire), Jean-Luc VALEGEAS (secrétaire-adjoint), Philippe CRUCHON (trésorier), Bertrand BERNARD (en charge de la coordination de l'organisation de l'assemblée générale et de la journée René-Faure), Philippe SAPHORES (en charge de « Vie Nouvelle »).

Serge AUDONNET





A bon entendeur...

Vous qui pensez que la cécité est une tragédie (c'en est une), vous négligez grandement le sort de ceux qui sont frappés de surdité. Pire : vous en souriez, et, quand vous ne soupirez pas d'exaspération si nous vous faisons répéter, vous soulignez le côté comique de notre infirmité et/ou le son anormalement élevé de notre voix pour ceux qui « entendent bien ».

Dans la BD de Tintin, le professeur Tournesol est un génie. Son esprit d'inventeur lui permet de caracoler joyeusement dans les domaines scientifiques les plus innovants et les plus audacieux, mais voilà, il est sourd comme un pot, il ne capte que les dernières syllabes des phrases qu'on lui adresse. Alors, il fait semblant de comprendre, il reconstruit laborieusement ce que lui dit son interlocuteur à partir d'un mot déformé. Et tout le monde se moque de lui comme s'il était idiot.

Ah, je sais, nous sommes fatigants, nous les malentendants. C'est à mon avis le seul handicap qui attire le plus de sarcasmes.

Et ne venez pas me vanter les progrès de l'appareillage auditif. Là aussi, voyez la différence : les aveugles signalent leur handicap par une longue canne blanche. Nos prothèses, elles, sont de plus en plus discrètes. Presque invisibles désormais. Rien ne nous signale quand on arrive dans un restaurant, quand on s'installe dans un taxi, quand on se présente à un guichet. Les gens marmonnent en regardant ailleurs. On ne comprend pas. On sourit. D'ailleurs, ces appareils contribuent eux aussi à nous rendre la vie difficile. Ils choisissent de bien amplifier les bruits de couverts et de casseroles et transmettent tels quels les murmures de nos amis. Ils coûtent une blinde et sont plus délicats que des verres de Baccarat.

Les difficultés sont encore plus grandes au téléphone (portable ou fixe même munis de haut-parleurs) avec les voix aiguës, qui sont surtout les voix féminines. Ce n'est pas en parlant plus fort qu'un.e malentendant.e vous entendra mieux mais en articulant, car les difficultés de compréhension pour une personne appareillée réside surtout dans l'entendement de mot commençant par b, d, p, (ex. : datte,



patte, batte) et pas en augmentant les décibels de votre voix.

Je n'assiste plus à une séance de cinéma et de théâtre depuis une dizaine d'années à cause de l'incompréhension de certains mots dont on ne peut pas faire répéter aux acteurs. rices ce que nous n'avons pas compris.

Sans aller jusqu'à demander dévouement et pitié, ne pourrait-on pas obtenir de ne pas susciter l'exaspération ?

C'est vrai, nous faisons rire, mais nous avons rarement envie de nous marrer. Nous sommes dans l'isolement et vous voudriez en plus que nous soyons de bonne humeur ? Nous devenons irascibles, c'est inévitable, et nous nous fermons. N'oubliez pas que cela nous demande une grande concentration pour écouter, comprendre et participer à une conversation ou à un débat.

Alors, puisez dans vos réserves de patience, donnez nous le bras comme si on était aveugles, parlez clairement sans HURLER, ou en faisant semblant de parler sans qu'aucun son ne sorte de votre bouche qui articule pour rien, juste pour se moquer et blesser. Évitez de parler tous en même temps : le brouhaha rend inaudible une conversation. Regardez-nous et articulez, car les mots que l'on comprend ou interprète mal peuvent être « lus » correctement sur vos lèvres. La COVID avec l'obligation de porter des masques chirurgicaux a rendu encore plus difficile la compréhension et la communication des malentendants.es.

Si ces quelques lignes vous ont permis de comprendre un peu mieux nos difficultés quotidiennes, je n'aurai pas perdu mon temps à vous les faire connaître, et, n'oubliez pas qu'avec l'avancement de l'âge, nous sommes tous.tes des malentendants.es en puissance.

Merci de votre compréhension.